

En matière d'éducation des adultes et de formation continue, deux idées-forces font consensus, soit le besoin de clarifier les orientations de la société québécoise sur cette importante question et la nécessité d'en arriver à ancrer une culture de la formation continue au Québec. Ces deux constats ont conduit à l'élaboration de la présente politique. Cette dernière se veut rassembleuse, mobilisatrice et structurante; elle propose une évolution au rythme de la société québécoise, de ses besoins et de ses aspirations. Elle s'appuie sur de nombreuses consultations où se sont dégagés de solides consensus.

L'un de ceux-ci est un constat : la société québécoise n'accorde pas assez d'importance à l'apprentissage tout au long de la vie; les individus et les entreprises devront s'impliquer davantage pour s'adapter au rythme accéléré de changements qui caractérisent notre époque définie en tant que société du savoir. Qui plus est, un certain bagage de savoirs de base est désormais indispensable à la participation active des citoyennes et des citoyens à la vie sociale, économique et culturelle du Québec. C'est pourquoi il faut en arriver à éradiquer l'analphabétisme et l'insuffisance de formation de base et, ce faisant, lutter contre la pauvreté et l'exclusion. C'est pourquoi aussi, dans le même mouvement, il faut aider les adultes qui en ont besoin à se doter des outils essentiels qui donnent accès aux trésors de la culture québécoise dont la vitalité constitue le ciment de notre identité.

De surcroît, le vieillissement de la population active du Québec jumelé à la baisse du taux de natalité rend plus difficile le renouvellement de la main-d'œuvre; la croissance économique du Québec repose alors pour une part importante sur le maintien et sur le rehaussement des compétences de sa population active.

Dans ce contexte, l'éducation des adultes et la formation continue liée à l'emploi sont des responsabilités partagées entre plusieurs acteurs, les milieux communautaires, économiques, culturels et scientifiques, s'ajoutant, parmi d'autres, à celui de l'éducation. À cette diversité des lieux correspond forcément une diversité des modes et des formes d'apprentissage. Voilà pourquoi il s'agit d'une politique gouvernementale et partenariale définissant un projet collectif rassembleur, qui est construit sur la base du renouvellement et du renforcement des liens synergiques entre tous les acteurs concernés par l'apprentissage tout au long de la vie. À cet égard, nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué à la présente politique, en particulier nos collègues : monsieur François Legault et monsieur Jean Rochon alors qu'ils étaient respectivement ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi et ministre d'État au Travail et à la Solidarité sociale. Si un tel partenariat s'impose, c'est que les défis qu'entraîne l'enracinement d'une véritable culture de formation continue au Québec sont de taille et qu'ils exigent l'engagement déterminé et soutenu de toutes et de tous.



La présente politique gouvernementale et le plan d'action qui l'accompagne constituent des pas importants dans le développement d'une culture de la formation continue au Québec. Par là se trouve marquée notre volonté et celle du gouvernement de faire en sorte que les Québécoises et les Québécois continuent d'*apprendre tout au long de leur vie*.

Le ministre d'État à l'Éducation
et à l'Emploi,



Sylvain Simard

La ministre déléguée à l'Emploi,



Agnès Maltais